

Prime et congés d'anciennete

Par Basbibine91, le 20/09/2011 à 21:36

Bonjour,

Je travaille dans un cabinet de courtage en assurance. J'aimerais savoir si la convention collective 2247 prévoit des congés et prime d'ancienneté, je ne trouve pas cette information sur légifrance,

Merci pour votre aide

Par P.M., le 20/09/2011 à 21:53

Bonjour,

Je n'ai pas trouvé non plus une telle disposition à la <u>Convention collective nationale des</u> entreprises de courtage d'assurances et/ou de réassurances